



# Les archers de Saint-Prix Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 25 janvier 2015

Membres inscrits & à jour de leur cotisation : 145  
Quorum (1/2) : 73  
Présents : 43  
Représentés : 15

Si le quorum n'est pas atteint à l'assemblée, la réunion s'interrompt 1/2 heure avant de reprendre quel que soit le nombre des membres présents.  
La procédure est inscrite au procès verbal.

Le quorum n'étant pas atteint, **la séance débute à 09h30**

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE EXTRA ORDINAIRE

Modification du siège social du club.

La mairie a demandé un changement du siège social du club pour la réception du courrier. Le complexe sportif de Saint-Prix ne pouvant fournir de boîte aux lettres disponibles pour une nouvelle association le siège social est donc transféré au domicile du président.

**Les modifications des statuts de l'association sont votées à l'unanimité.**

**Clôture de la séance à 09h45**

Le Président

Le secrétaire